29 mai 2020

Mesures d'hygiène au sein des établissements scolaires dans le contexte d'épidémie de Covid-19 Mise à jour du 29 mai 2020

Avant-propos

Le 27 mai dernier, le Comité de concertation (CODECO) a décidé d'activer une nouvelle étape dans le plan de reprise progressive des leçons pour l'enseignement maternel et primaire.
Celui-ci a fondé sa décision sur le dernier rapport du groupe d'experts pour le déconfinement (GEES) mis en place par le Gouvernement fédéral.

Les éléments issus du rapport du GEES ayant amené à assouplir les règles de sécurité pour les élèves de l'enseignement maternel et primaire sont les suivants :

« *Ces dernières semaines, de nouvelles informations sont apparues sur les risques et le rôle des enfants dans l'épidémie de COVID-19 dans le monde et en Belgique.*
Cela a conduit à faire évoluer les perspectives :
- *Il n'y a aucune preuve à ce jour que les enfants soient le moteur de l'épidémie. Au contraire, les enfants semblent moins touchés par l'épidémie et semblent également moins contagieux.*
- *La non-scolarisation a également un impact important sur le développement général, mental et social des enfants et de leurs familles. Le GEES reconnaît l'importance d'équilibrer le risque épidémiologique avec les besoins de santé mentale, de bien-être et d'apprentissage de tous les enfants.*
- *Les expériences d'autres pays où les écoles maternelles et primaires ont été rouvertes - en particulier le Danemark, qui a ouvert ses écoles il y a 4 semaines - n'ont pas relancé de manière significative le virus. Cependant, une attention particulière a été accordée à la constitution de bulles de contact et à l'hygiène. L'enseignement primaire a également récemment rouvert aux Pays-Bas. (…)*
- *L'épidémie continue de décliner et évolue de manière positive, même si plusieurs centaines de cas sont découverts quotidiennement. Très peu d'enfants sont effectivement détectés avec une infection symptomatique au COVID-19.*
- *Cependant, les écoles doivent avoir un référent médical identifié pour agir rapidement si des enfants ou des employés tombent malades. Des plans et des procédures doivent être mis en place en étroite collaboration avec les autorités de santé publique (…)* ».

La circulaire de l'Enseignement n° 7599 précise que « *vu les évolutions précitées du contexte épidémiologique et des recommandations des experts, l'ONE a été invité à envisager l'adaptation du protocole de nettoyage actuellement en vigueur. Une nouvelle version de celui-ci devrait être diffusée très rapidement.* »

Ces mesures pourront être adaptées dans les semaines à venir en fonction des nouvelles recommandations et procédures officielles.

Ce document-ci apporte des précisions complémentaires concernant :

1. **Les mesures d'hygiène des locaux – Nettoyage et désinfection ;**
2. **Les mesures pour les enfants présentant des symptômes ;**
3. **Les mesures d'hygiène individuelle;**
4. **Des mesures spécifiques pour les enfants de moins de 6 ans (garderies et maternelles).**
5. **Des mesures spécifiques pour l'enseignement spécialisé**

Selon l'ECDC, « le principal mode de transmission du coronavirus SARS-CoV-2 est l'inhalation de grandes gouttelettes respiratoires ou leur arrivée sur des muqueuses. (…) Le contact avec des surfaces ou objets contaminés est une autre voie de transmission impliquée dans la transmission de ce virus, à cause de sa résistance sur les surfaces. (…) Afin de réduire le risque de transmission par les surfaces et objets contaminés, il est essentiel de suivre des procédures pour une désinfection correcte des environnements qui peuvent avoir été contaminés par le virus »[1].
La durée de survie du coronavirus dans l'environnement, et sur les surfaces, est de quelques heures à 7 jours en fonction du type de surface, du type de matériau, de la température et du taux d'humidité ambiants.

[1] https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/Environmental-persistence-of-SARS_CoV_2-virus-Options-for-cleaning2020-03-26_0.pdf

1. Mesures d'hygiène des locaux – Nettoyage et désinfection

- **Aérer les locaux :** ouvrir les fenêtres minimum 2 à 3 fois par jour pour aérer les pièces et ce minimum 15 minutes **et** pendant le nettoyage.

- Privilégiez autant que possible des locaux et des places fixes[2] pour les élèves.

- Laisser autant que possible les portes ouvertes (classes etc…) afin de réduire l'utilisation des poignées.

- **Nettoyage et désinfection** :

  L'information du personnel d'entretien aux mesures d'hygiène est très importante. Il est conseillé de superviser le travail de l'équipe de nettoyage au début et de donner un retour d'information encourageant, afin de pouvoir adopter rapidement les meilleures habitudes de travail.

  Nettoyer signifie retirer les saletés, ce qui permet de diminuer nombre de microbes. Cela se fait à l'eau et au savon[3].

  Désinfecter signifie utiliser des produits chimiques pour tuer les microbes restés sur les surfaces après le nettoyage. Utiliser **de préférence de l'eau de javel ou un produit désinfectant avec 70% d'alcool** (qui permet une élimination du virus)[4]. À défaut, vous pourrez utiliser un produit désinfectant virucide avec une **activité prouvée contre le SARS-CoV-2** (études en cours au niveau européen)[5] et **autorisé** par le SPF Santé Publique.

  - Pour la désinfection du sol et des surfaces : Utiliser de préférence de l'eau de javel: **eau de javel à 12° (ou 3,6%)[6], diluer 30ml d'eau de javel dans 1L d'eau**, avec un **temps de pose de 5 minutes**.

  - Pour la désinfection des surfaces et objets qui ne peuvent pas être désinfectés avec de l'eau de javel : de **l'alcool à 70%** peut être utilisé pour la désinfection, après nettoyage avec un détergent neutre, exception faite du matériel ne pouvant être nettoyé à l'eau (téléphonie, informatique, …)

[2] En primaires et secondaires

[3] un simple détergent : savon noir, savon de Marseille, …

[4] https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/332106/WHO-2019-nCoV-Adjusting_PH_measures-Schools-2020.1-fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y

[5] https://data.europa.eu/euodp/en/data/dataset/biocidal-products-lists-of-disinfectant-active-substances-and-products

[6] Eau de javel ayant une concentration minimum en hypochlorite de sodium de 0.1%.
Pour arriver à cette concentration efficace :
Avec de l'eau de javel à 12° (ou 3,6%), il faut diluer 30ml d'eau de javel dans 1L d'eau ;
Avec de l'eau de javel à 18° (ou 5,3%), il faut diluer 20ml d'eau de javel dans 1L d'eau ;
Avec de l'eau de javel à 8° (ou 2,4%), il faut diluer 40 ml d'eau de javel dans 1L d'eau.

<table>
<tr><th>NETTOYAGE minutieux</th><th>DESINFECTION</th></tr>
<tr><td>Au moins une fois par jour, en dehors de la présence des enfants :

- Sol

- Surfaces

- Mobilier individuel et partagé : tables, bords des tables, chaises, dossiers, mobilier, rebords de fenêtres

Il est recommandé de ne pas passer l'aspirateur mais de nettoyer avec un détergent, de rincer et de laisser sécher.</td><td>Au moins une fois par jour, et autant que nécessaire[7] , en dehors de la présence des enfants

1) Désinfection systématique des surfaces fréquemment touchées:
- poignées de portes et fenêtres,
- interrupteurs,
- robinets,
- rampes d'escalier,
- téléphones fixes et portables, tablettes, claviers, souris…

2) Nettoyage complet et désinfection des sanitaires :
Commencer par la désinfection des surfaces fréquemment touchées dans les sanitaires : poussoirs des chasses, poignées intérieures et extérieures des portes, verrous, robinets, etc…
Ensuite nettoyer les autres surfaces, cuvettes, sols puis les désinfecter.
Le suivi de l'entretien des sanitaires est réalisé avec un document à parapher.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Désinfection également nécessaire :

1) Nettoyage et désinfection complète des locaux fréquentés par une personne ayant présenté des symptômes : sol, mobilier et surfaces fréquemment touchées de « l'espace dédié », la salle de classe, les sanitaires concernés.

2) Désinfection systématique sur avis du PSE si la situation épidémique le requiert.</td></tr>
</table>

[7] autant que nécessaire = la désinfection devra systématiquement se faire dans les situations suivantes:
- en cas de souillures par des liquides corporels
- lorsqu'un enfant a présenté des symptômes en cours de journée, dans les locaux où il a été présent (sol, mobilier, et tout ce qu'il aura touché…)

- Equipement : Le personnel d'entretien doit porter des gants.
  Il est recommandé que le personnel d'entretien soit muni d'un équipement de protection individuel adéquat : gants (de ménage), tablier de protection à longues manches.
  (S'il y a une suspicion de contamination : gants à usage unique de préférence et si possible masque et lunettes de protection). Il faut être attentif à l'habillage et au déshabillage de cet équipement de protection. Les équipements à usage unique doivent être éliminés directement dans un sac étanche fermé hermétiquement.
  Les équipements lavables (gants, tabliers en tissu, masques en tissu, lunettes de protection lavables) doivent être décontaminés adéquatement : eau avec eau de javel, ou alcool à 70%, lessive à 90° ou 60°pendant minimum 30 minutes avec du produit à lessive.

  Terminer en se lavant les mains à l'eau et au savon.

- **Les poubelles** doivent être vidées et nettoyées quotidiennement. Il faut s'assurer que les déchets soient éliminés en toute sécurité.

- **Les textiles** éventuels (essuies, draps, jouets en tissu,…) doivent être lavés **à 60°minimum**, pendant au moins 30 minutes avec du produit de lessive.
  En cas de manipulation de linge (ex. salle de sieste), dans la mesure du possible, attendre 3h après la manipulation du linge, avant de procéder à la désinfection du sol et des surfaces.

2. Mesures pour les enfants présentant des symptômes

a) Les enfants présentant des symptômes doivent rester à domicile

D'après la circulaire 7599, « Les enfants ou le personnel présentant des signes cliniques doivent rester à la maison. Les parents d'élèves présentant des symptômes en cours de journée doivent être contactés immédiatement pour récupérer leur enfant. ».

Le médecin traitant jugera de la nécessité d'un test.

Des précisions seront apportées en fonction de la prochaine mise à jour de la procédure de gestion de cas et des contacts des autorités sanitaires régionales AVIQ et COCOM.

b) En cas d'apparition de symptôme(s) à l'école

En cas d'apparition d'un symptôme pendant la présence à l'école :

- L'enfant est isolé des autres dans un espace dédié (voir précisions dans la circulaire 7599) ;
- Ses parents doivent être contactés immédiatement pour venir le récupérer ;
- Si une prise de température est nécessaire, le thermomètre digital à distance sera utilisé. Si cela s'avère impossible, un thermomètre axillaire pourrait être utilisé par

les enfants assez grands pour l'utiliser eux-mêmes. Sinon, la température sera prise par le parent à la maison.

- Après le départ d'un élève malade, cet espace doit être aéré et désinfecté ;
- **Les parents devront contacter le médecin généraliste par téléphone.**

Pour la gestion des cas et des contacts, les services PSE et centres PMS WB-E se référeront à la procédure AVIQ-COCOM.

3. Mesures d'hygiène individuelle

Le risque de transmission dans le cadre scolaire sera minimisé en appliquant des mesures strictes d'hygiène pour tous.

Des mesures de distanciation physique et le port d'un masque en tissu sont prévus pour les élèves du secondaire et les adultes selon la Circulaire 7599. Des conseils pour les masques sont disponibles dans le document « Port du masque en milieu scolaire », ONE, 15 mai 2020.

Placer des affiches officielles à l'entrée de l'école, dans toutes les pièces utilisées, dans les toilettes et dans les cuisines.

> Par exemple, pour les mesures d'hygiène et de distanciation : https://www.one.be/fileadmin/user_upload/siteone/PARENTS/Actualites_parents/coronavirus-aviq-affiche.jpg
>
> Pour le lavage des mains des enfants (près des lavabos): https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/comment-laver-comment-desinfecter-mains.pdf
>
> Pour le lavage des mains des adultes (près des lavabos des adultes, cuisine, local avec matériel d'entretien…): https://d34j62pglfm3rr.cloudfront.net/images/fra_techniekzoom.jpg

Le lavage des mains et les mesures d'hygiène individuelle

Toutes les écoles doivent être équipées en savon, gel hydro-alcoolique et serviettes en papier.

Tous les élèves et les membres du personnel doivent se laver les mains (eau et savon ou gel hydro-alcoolique)

- en entrant dans l'école,
- en entrant dans la salle de classe (après la récréation),
- après être allé aux toilettes,
- après avoir toussé ou éternué dans ses mains,
- après avoir utilisé un distributeur et
- avant de quitter l'école.
- Ainsi qu'avant et après le repas, et
- avant et après le cours d'éducation physique.

- Le lavage des mains **à l'eau et au savon** doit durer **40 à 60 secondes**.
- En l'absence de point d'eau, utiliser un gel hydro-alcoolique
- Il est conseillé de privilégier l'utilisation de savon liquide en distributeur et de serviettes en papier (plutôt que des essuies en tissu ; si des essuies en tissu sont utilisés, ils doivent être changés au moins deux fois par jour et lavés à 60°).
- Il est important **d'apprendre aux enfants à se laver les mains correctement** :
  - Expliquer le lavage des mains à chaque enfant,
  - Lui faire se laver les mains sous supervision/accompagnement
  - Lui donner un retour d'information encourageant
  - Superviser encore le lavage des mains par la suite (parfois ou systématiquement, selon l'âge des enfants).
  - Pour les plus jeunes (garderie ou maternelles) : se laver les mains « en chanson » peut permettre d'assurer la bonne durée de lavage
- Les ongles doivent être propres. Il est conseillé d'avoir les ongles courts, sans vernis, et d'éviter le port de bijoux aux mains et de faux ongles.

Les autres mesures de prévention de transmission des virus respiratoires sont à rappeler régulièrement, en particulier aux enfants plus jeunes ne portant pas de masque :

- **Eviter le plus possible de mettre les mains au contact de la bouche, du nez et des yeux.**
- **Se couvrir la bouche et le nez lors de la toux ou des éternuements**, soit dans le pli du coude, soit avec un mouchoir en papier à usage unique (donc à jeter après une seule utilisation, et en se lavant les mains après usage). Ne pas se couvrir la bouche avec la main car celle-ci sera alors contaminée et tout ce qu'elle touchera ensuite le sera également.
- Eviter les contacts rapprochés avec toute personne présentant des symptômes de maladies respiratoires (toux et éternuements).

4. Mesures spécifiques pour les enfants de <6ans (garderies et maternelles)

Jouets :

- Le matériel et les jouets peuvent être échangés entre enfants d'un même groupe classe.
- Les jouets lavables : peuvent être lavés une fois par semaine et autant que nécessaire[8] au lave-vaisselle ou au lave-linge à 60° durant 30 min, avec du produit à vaisselle ou à lessive, ou passés au désinfectant.
- Les jouets non lavables : Ils ne doivent pas être échangés d'un groupe-classe à un autre. Il est possible d'organiser une tournante entre des lots de jouets mis à disposition des enfants des jours différents (p.ex. un lot par jour de semaine; cela permet, en cas d'un enfant cas suspect, d'isoler quelques jours le lot de jouets

[8] autant que nécessaire = dans les situations suivantes:
- en cas de souillures par des liquides corporels
- lorsqu'un enfant a présenté des symptômes en cours de journée, dans les locaux où il a été présent (sol, mobilier, et tout ce qu'il aura touché…)

non-lavables utilisés ce jour-là.
- Ranger le matériel utilisé la journée de manière méthodique.

Siestes :
- En ce qui concerne les lits pour les siestes des plus jeunes : demander aux parents d'apporter un drap et une couverture individuels et veiller à couvrir complètement le lit avant que l'enfant ne se couche.
- Lors du déshabillage du lit, il est important d'encadrer la récupération du linge : ne pas secouer le linge, ne pas plaquer le linge contre soi, déposer directement le linge dans un sac (en tissu par exemple) sans le déposer au sol avant.
- Demander aux parents de laver le linge en machine pendant 30 min minimum à 60°C, au moins une fois par semaine.
- Alterner la position des lits, pieds – tête, si c'est possible au niveau organisationnel.

5. Des mesures pour l'enseignement spécialisé

Le nettoyage renforcé et la désinfection sont particulièrement importants et doivent être majorés, notamment dans certains types (type 2).
Si sieste et jouets : se référer à la partie 4 sur les maternelles.
Pour le lavage des mains, utiliser de l'eau et du savon et éviter le gel hydro-alcoolique avec des élèves qui pourraient mettre leurs mains en bouche.

Références :

- European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC). Interim guidance for environmental cleaning in non-healthcare facilities exposed to 2019-nCoV 2020. Available from: https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/novel-coronavirus-guidance-environmental-cleaning-non-healthcare-facilities.pdf

- Centers for Disease Control and Prevention. Coronavirus Disease 2019. Environmental Cleaning and Disinfection Recommendations. Interim Recommendations for US Community Facilities with Suspected/Confirmed Coronavirus Disease 2019. Consulté le 20/03/2020. https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/community/organizations/cleaning-disinfection.html

- Sciensano. Conseils d'hygiène au patient qui présente des symptômes d'infection au Covid-19 et est en isolement à la maison. Version 19 mars 2020. https://epidemio.wiv-isp.be/ID/Documents/Covid19/COVID-19_procedure_hygiene_FR.pdf

- Des orientations pour la prévention et le contrôle de la Covid-19 dans les écoles. Mars 2020. Fond des Nations Unies pour l'Enfance

- Water, sanitation, hygiene, and waste management for the COVID-19 virus. Interim guidance. 19 March 2020. World Health Organization 2020 (WHO reference number: WHO/2019-nCoV/IPC_WASH/2020.2)

- European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC). Disinfection of environments in healthcare and non-healthcare settings potentially contaminated with SARS-CoV-2. 26 mars 2020. https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/Environmental-persistence-of-SARS_CoV_2-virus-Options-for-cleaning2020-03-26_0.pdf

- WHO, UNICEF, IFRC. Key Messages and Actions for COVID-19 Prevention and Control in Schools. March 2020. https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/key-messages-and-actions-for-covid-19-prevention-and-control-in-schools-march-2020.pdf?sfvrsn=baf81d52_4

- WHO & UNICEF. Water, sanitation, hygiene and waste management for the COVID-19 virus. Interim Guidance. 23 April 2020. https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331846/WHO-2019-nCoV-IPC_WASH-2020.3-eng.pdf

- OMS. Éléments à prendre en considération concernant les mesures de santé publique à mettre en place en milieu scolaire dans le cadre de l'épidémie de COVID-19. 10mai 2020, p.4 https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/332106/WHO-2019-nCoV-Adjusting_PH_measures-Schools-2020.1-fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y

- Adviezen voor onderhoud (Conseils pour l'entretien). Vlaanderen is Onderwijs en Vorming. Consulté le 28/5/20. https://onderwijs.vlaanderen.be/nl/draaiboek-heropstart-lessen-thema-veiligheid

Annexe 1 :

Précautions d'usage de l'eau de javel :

Pour la désinfection du sol et des surfaces : Utiliser de préférence de l'eau de javel : **eau de javel à 12° (ou 3,6%), diluer 30ml d'eau de javel dans 1L d'eau**, avec un **temps de pose de 5 minutes**.

Précautions d'usage de l'eau de javel :

- ✓ Toujours utiliser des gants.
- ✓ Ne pas laisser l'eau de javel et autres produits désinfectants à portée des enfants.
- ✓ Ne jamais utiliser l'eau de javel en présence des enfants.
- ✓ L'eau de javel doit toujours être utilisée seule dans de l'eau froide (entre autres pour éviter le dégagement de vapeur toxique). Il ne faut donc pas la mélanger avec un autre produit d'entretien.
- ✓ Ne pas non plus mélanger l'eau de javel avec des solutions acides ou ammoniacales ni les utiliser de manière successive. Cela entraînerait une réaction chimique qui dégage des gaz chlorés très toxiques.
- ✓ Diluer en versant les 30ml d'eau de javel dans le litre d'eau et non l'inverse !
- ✓ Les vapeurs sont irritantes et même toxiques pour le système respiratoire. Ouvrir les fenêtres et aérer la pièce pendant l'utilisation.
- ✓ L'eau de javel est corrosive et toxique. Elle peut provoquer des brûlures sur la peau et les yeux, surtout sous forme concentrée. En cas de brûlure sur la peau, laver à l'eau. En cas de projection dans les yeux, rincer abondamment à l'eau et consulter un ophtalmologue. En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire vomir, contacter le centre Antipoison au 070/245.245.

Dilutions :

Eau de javel ayant une concentration minimum en hypochlorite de sodium de 0.1%. Pour arriver à cette concentration efficace :

Avec de l'eau de javel à 12°(ou 3,6%), il faut diluer 30ml d'eau de javel dans 1L d'eau ;

Avec de l'eau de javel à 18°(ou 5,3%), il faut diluer 20ml d'eau de javel dans 1L d'eau ;

Avec de l'eau de javel à 8°(ou 2,4%), il faut diluer 40 ml d'eau de javel dans 1L d'eau.

Annexe 2

Mesures pour rassurer les enfants et les familles[8][9]

Un nouveau virus comme celui qui cause la COVID-19 peut créer de l'anxiété et être difficile à comprendre par les élèves/enfants, surtout si une personne à l'école ou un membre de leur famille est malade ou s'ils voient/entendent des messages troublants à la radio, sur Internet ou à la télévision. Il est normal que les élèves/enfants se sentent inquiets ou nerveux et aient des questions.

- **Tenir les parents informés**

Les parents sont une source importante de réconfort pour leurs enfants. Il sera donc important pour les écoles et les services de garde de tenir les parents au courant de ce qu'ils font pour protéger les enfants, notamment des mesures qui sont destinées à prévenir la propagation des infections respiratoires.

- **Rassurer les élèves/enfants**

Les élèves/enfants doivent être rassurés au sujet de leur sécurité et de leur santé. Le fait de dire aux élèves/enfants qu'ils ont le droit d'être inquiets les réconforte. Rassurez les enfants en leur disant qu'ils sont en sécurité et qu'ils peuvent poser de nombreux gestes pour demeurer en santé.

- **Écouter les élèves**

Les élèves/enfants veulent être entendus. Ils n'ont pas besoin de renseignements détaillés sur les événements mais ils ont besoin de parler de leurs sentiments. Dites-leur qu'ils peuvent poser des questions. Répondez à leurs questions honnêtement, mais assurez-vous que l'information convient à leur âge.

- **Maintenir la routine**

Il est conseillé de maintenir les activités habituelles et la routine dans les écoles et les services de garde, car cela peut renforcer le sentiment de sécurité des élèves/enfants.

- **Porter attention à l'accès aux médias**

Limitez l'exposition des élèves/enfants aux médias ou assurez-vous que l'information à laquelle ils ont accès en ligne est fiable. L'exposition à trop de sources ou à de mauvaises informations peut donner aux élèves/enfants une vue exagérée des risques associés à la maladie.

Tenez les élèves/enfants au courant de la situation et de son évolution possible selon un niveau qui convient à leur âge.

- **Aider les enfants à soutenir leurs camarades et à prévenir l'exclusion et le harcèlement.**

Veillez à ce que les enseignants aient connaissance des ressources locales pour leur propre sante. Collaborez avec le personnel de santé et les travailleurs sociaux de l'école afin de repérer et d'aider les enfants et le personnel montrant des signes de détresse.

[8] Gouvernement du Canada. Document d'orientation en matière de santé publique à l'intention des écoles (maternelle à la 12e année ou secondaires) et des services de garde (COVID 19.) 28 février 2020. **Consulté en mars 2020.**

[9] Des orientations pour la prévention et le contrôle de la Covid-19 dans les écoles. Mars 2020. Fond des Nations Unies pour l'Enfance